



VAL DE GARTEMPE



ACTUALITES DES PARTENAIRES



La fédération des Deux-Sèvres pour la pêche et la protection des milieux aquatiques informe que, même si les propriétaires riverains ont le **droit de pêche** jusqu'au milieu du cours d'eau, il leur faut s'acquitter de la taxe piscicole pour exercer le **droit de pêcher**. En effet depuis le 8 mars 1995, on distingue ces deux notions : les propriétaires riverains doivent avoir un permis pour pêcher sur leurs propriétés.



Les trophées de l'eau 2009 : **appel à candidature**. Pour sa cinquième édition, l'agence de l'eau Loire-Bretagne souhaite récompenser des actions mises en œuvre dans les domaines suivants :

- la gestion cohérente de l'assainissement en milieu rural ou urbain,
- La gestion de l'eau dans l'industrie,
- La maîtrise des pollutions agricoles et la protection de la ressource en eau,
- Les économies d'eau,
- La gestion des cours d'eau et des milieux aquatiques,
- Les actions innovantes de sensibilisation et de concertation sur l'eau et les milieux aquatiques.

« les actions doivent traduire une **démarche d'ensemble, cohérente et concertée, revêtant un caractère exemplaire** dans la logique d'un développement durable ». Les actions devront être achevées au 31 décembre 2008 et présentées avant le 16 mars 2009. Contact :

trophée@eau-loire-bretagne.fr



À l'occasion de la journée mondiale des zones humides le 2 février 2009, le **Forum des Marais Atlantiques (FMA)** lance un appel à projets dont le thème est « **D'amont en aval. Les zones humides nous relient les uns les autres** ». : quels effets

les activités des personnes vivant en amont ont-elles sur notre environnement et comment les nôtres influencent-elles la vie des personnes en aval ? Quels sont les bienfaits des zones humides pour les zones environnantes et les impacts des activités se déroulant dans leur bassin versant sur les zones humides ? La réussite de la gestion du bassin dépend de l'engagement à grande échelle des acteurs. Quel rôle peuvent-ils exercer dans la gestion de l'eau et des zones humides ? Renseignements et supports de communication http://www.ramsar.org/wwd/9/wwd2009_intro_f.htm ou sur le site du [FMA](http://www.fma.fr).



Photo FMA



Colloque international sur les **conséquences économiques** de la mise en œuvre de la Directive Cadre Européenne sur l'eau:quelles sont les similitudes et les différences ? L'Agence de l'Eau Rhin-Meuse organise ce colloque le 10 décembre 2008 à Strasbourg dans l'objectif « d'apprécier les conséquences économiques de la mise en œuvre de la DCE dans les pays frontaliers du bassin Rhin-Meuse afin d'identifier les similitudes et les différences. Les méthodologies seront analysées par les acteurs économiques afin d'obtenir leur avis sur **la capacité financière des acteurs à contribuer aux objectifs du bon état.** » Contact : Sophie NOCOLAI 03 87 34 46 03



Guide pratique des **substances toxiques** dans les eaux douces : il présente les principales familles de substances chimiques toxiques, leurs caractéristiques physicochimiques et biologiques, leur comportement dans le milieu aquatique, leur toxicité sur l'homme et l'environnement...Renseignements : <http://www.eau-seine-normandie.fr>



Recueil de **fiches techniques et scientifiques** pour comprendre les bassins versants et le **suivi de la qualité de l'eau** :

2 tomes pour 10 familles dont Rôle, formes et transferts d'éléments intervenant dans la qualité des eaux, temps de réponse des bassins versants, indicateurs pour la représentation des données de suivi et leur méthode de calcul, protocoles de suivi de la qualité de l'eau dans les bassins versants, impact et la gestion de l'interculture sur la qualité de l'eau...Liste complète et téléchargeable sur le site : <http://www.cseb-bretagne.fr>



AGENDA DES RIVIÈRES

Un groupe d'élèves de la Mothe Sainte Heray participe à un projet européen COMINUS « Together against the climate change ». A cet effet, ils étudient la côte Bellet, la vallée de Chambrille et une portion du ruisseau de Magnerolles. Ils souhaitent comprendre comment on peut créer un itinéraire touristique sur une zone ZNIEFF et Natura 2000.

Ce groupe va présenter ses observations sous la forme d'un diaporama en anglais auprès d'un lycée italien, puis une mise en commun de tous les projets est prévu avec des lycéens slovaques, finlandais, allemands et espagnols. Renseignements : **Francis Blais** (fblais@smc79.fr)